Conservatoire Botanique National
SUD-ATLANTIQUE

Recensement des herbiers en Aquitaine et Poitou-Charentes

Bilan sommaire 2010

Rappel du contexte

Partant du constat d'une insuffisance de connaissance sur la localisation des herbiers conservés sur le territoire sud-atlantique, le Conservatoire botanique national sud-atlantique a initié, dans le cadre de son programme de connaissance de la flore sauvage, une enquête de recensement des herbiers.

Les objectifs principaux étaient d'identifier les personnes ou structures conservateurs d'herbiers sur les deux régions et de permettre de détecter des herbiers méconnus nécessitant des investigations plus approfondies ou des actions de conservation.

Cette enquête a pris la forme d'un questionnaire, élaboré grâce à l'appui de plusieurs spécialistes régionaux et nationaux, et consultable sur une plateforme en ligne : http://www.cbnsa.fr/herbiers/

La première phase de l'enquête, lancée en juillet 2009, a ainsi été diffusée auprès de quelques 250 institutions et particuliers pressentis comme potentiellement conservateurs d'herbiers.

Les informations recensées dans l'*Index herbariorum* du New York Botanical Garden, répertoriant les institutions possédant des collections importantes, ont également été intégrées.

Suite à cette première phase, qui a recensés 93 herbiers correspondant à 27 structures et 12 particuliers, l'enquête a été relancée le 1er avril 2010.

Résultats

111 herbiers ont été recensés. Plus de la moitié de ces herbiers sont conservés par des organismes ou des particuliers qui n'étaient pas connus comme conservateurs d'herbiers sur les deux régions.

L'époque de constitution des collections recensées s'échelonne du XVIIIème au XXIème siècle (voir diagramme ci-dessous), avec une représentation particulièrement forte pour le XIXème siècle, époque d'activité intense de la botanique qui a notamment vu la parution de la plupart des catalogues floristiques départementaux.

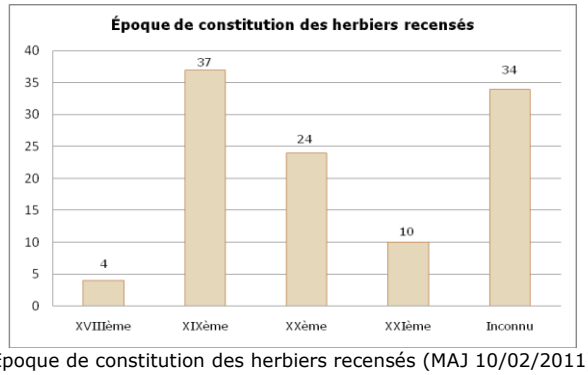

Époque de constitution des herbiers recensés (MAJ 10/02/2011)

Une part importante des collections sur l'histoire de la botanique en Aquitaine et Poitou-Charentes est ainsi conservée sur le territoire sud-atlantique. Outre leur valeur historique, ces collections ont un intérêt scientifique inestimable à plusieurs titres, notamment du fait de la présence de types nomenclaturaux (spécimens types pour le nom d'une espèce) ou d'échantillons d'espèces disparues sur le territoire.

Parmi les auteurs les plus illustres, citons par exemple : J. Thore et L. Dufour pour les Landes, J. Foucaud et E. Contré pour la Charente-Maritime, C.-J.-L. Delastre pour la Vienne, C. Des Moulins pour la Dordogne, J.-F. Laterrade et A.-F. Jeanjean pour la Gironde, H. Blanchet et P. Jovet pour les Pyrénées-Atlantiques, J.-F. Boudon de Saint Amans et J.-V.-F. Lamouroux pour le Lot-et-Garonne, etc.

La plupart des groupes taxonomiques sont représentés, avec une prédominance pour les phanérogames et les fougères (voir diagramme ci-dessous) mais il est à noter la présence forte d'algues dans les herbiers recensés.

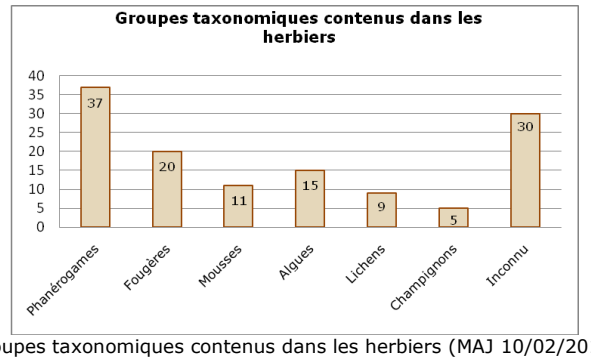

Groupes taxonomiques contenus dans les herbiers (MAJ 10/02/2011)

Grâce à la première phase d'enquête, une carte interactive a été mise en place, permettant de visualiser les différents lieux de conservation ainsi que quelques informations descriptives pour le moment très sommaires sur le contenu des collections : http://www.cbnsa.fr/herbiers/fichiers/carto_herbier/

La carte ci-dessous synthétise le nombre d'herbiers actuellement recensés par département.

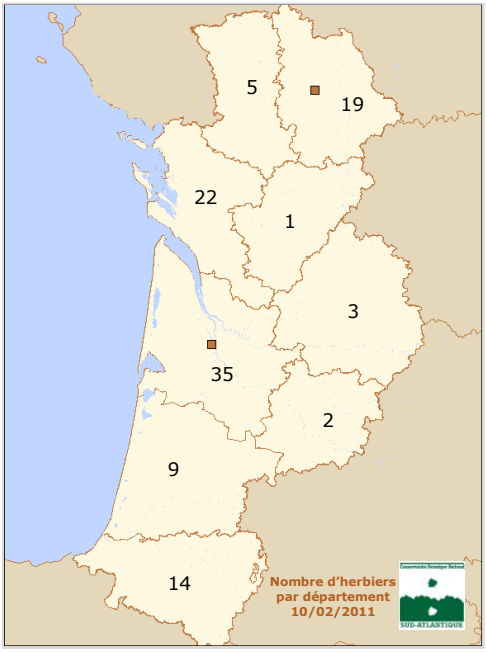

Nombre d'herbiers recensés par département
(Etat au 10/02/2011)

Conclusion et poursuites

Le site dédié à l'enquête constitue ainsi l'ébauche d'un outil de recensement géographique des collections conservées sur les deux régions, outil actualisable et mis à disposition du réseau naturaliste et scientifique.

Ce site sera amené à évoluer en intégrant les liens vers les principales institutions conservatrices et dans la mesure du possible des informations plus précises sur chaque collection.

En 2010-2011, l'enquête se poursuit avec une diffusion plus précise et un rapprochement auprès des institutions conservatrices de collections importantes et déjà connues, qui n'avaient pas été fléchées comme prioritaires en 2009. Des investigations pourront également être lancées sur des herbiers d'intérêt méconnus.

Le 10 février 2011

La documentaliste en charge du suivi des collections
Marie JEAN